



Recrutement d'un (une) chargé(e) de mission contractualisation Europe-Région Remplacement congé maternité

Synthèse de l'offre

Employeur : Association du Pays des Vallons de Vilaine.

Lieu de travail : Maison du développement, 8 rue du frère Cyprien, 35 330 Maure de Bretagne

Date de publication de l'offre : lundi 15 octobre 2018

Date limite de candidature : lundi 5 novembre 2018

Poste à pourvoir : lundi 7 janvier 2019

Type de recrutement : CDD de droit privé.

Rémunération : selon expérience

Cadre d'emploi : convention collective de l'animation.

Contexte

Le Pays des Vallons de Vilaine est organisé autour de deux structures :

- une Association (loi 1901) ;
- un Syndicat mixte (article L. 5711- du Code général des collectivités territoriales).

Deux assemblées délibérantes coexistent, une Assemblée générale et un Comité syndical, avec sensiblement les mêmes élus et le même exécutif. Les missions confiées à l'Association du Pays des Vallons de Vilaine sont définies dans ses statuts. Le Pays n'est pas un nouvel échelon de collectivité territoriale mais un espace de coopération entre des collectivités prêtes à travailler ensemble à leur développement, en y associant les acteurs de la vie civile grâce et via un Conseil de développement.

Deux communautés de communes composent le Pays des Vallons de Vilaine, regroupant 75 000 habitants environ :

- Vallons de Haute Bretagne Communauté : près de 43 000 habitants ;
- Bretagne porte de Loire Communauté : près de 32 000 habitants.

Depuis le 1er janvier 2017, Vallons de Haute Bretagne Communauté regroupe 18 communes et Bretagne Porte de Loire Communauté en regroupe 20. Le Pays remplit les missions qui lui sont confiées par les collectivités, dans un esprit de mutualisation, dans un souci de cohérence, de complémentarité. Cette coopération permet de mener une action commune dans des domaines d'intervention diversifiés et évolutifs.

Aujourd'hui le Pays des Vallons de Vilaine intervient dans les domaines suivants : transports - mobilités, emploi - insertion et formation, agriculture, tourisme, contractualisation Europe-Région, transition énergétique.

Le Syndicat mixte du Pays des Vallons de Vilaine a pour missions : l'élaboration, l'approbation, le suivi et la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ; le conseil et l'assistance des collectivités qui en font en la demande, dans les domaines de l'urbanisme (planification, urbanisme réglementaire

et opérationnel, maîtrise foncière) et de l'habitat et la gestion du service Application Droits des Sols (ADS), pour l'instruction des autorisations d'urbanisme des collectivités qui en font la demande. Ces missions sont exercées sous la responsabilité du directeur et du président du Pays des Vallons de Vilaine, en charge de la contractualisation Europe Région-pays.

Missions :

Le (la) chargé(e) de mission contractualisation Europe-Région du Pays des Vallons de Vilaine a pour missions :

- **Animation du contrat de partenariat Europe-Région 2014-2020 du Pays des Vallons de Vilaine** : composé de trois programmes (fonds régionaux territorialisés, programme européen LEADER et ITI FEDER). A ce titre :
 - o Accueil et accompagnement des porteurs de projets dans le montage des dossiers sollicitant une aide au titre du contrat de partenariat Europe-Région (présenter les programmes, les critères d'éligibilité et les contraintes administratives et financières. Faire le lien avec les autres co-financements pour optimiser le plan de financement des projets (contrats de territoire, DETR, FNADT, notamment CPER, FST ...), appui à la recherche de partenariat et à l'innovation ...).
 - o Travail en collaboration avec l'autorité de gestion, la Région Bretagne – plus particulièrement la référente territoriale au pays des vallons de Vilaine - en vue de l'inscription des projets à l'ordre du jour des Comités Uniques de Programmation.
 - o Suivi des opérations en lien avec la gestionnaire du contrat de partenariat Europe-Région.
 - o Travail sur l'émergence de projets dans les thématiques du contrat de partenariat (à ce titre, travail transversal avec d'autres collaborateurs du pays, du territoire ou d'autres partenaires).
 - o Suivi des maquettes financières des différents programmes.
 - o Evaluation des programmes.
 - o Communication sur l'actualité du contrat de partenariat.
- **Animation technique des Comités Uniques de Programmation (CUP)** : Organe délibérant votant sur les projets sollicitant un soutien au titre du contrat de partenariat.
 - o Organiser les comités de pilotage préalables aux CUP.
 - o Organiser les Comités Uniques de Programmation (CUP) (ordre du jour, animation technique, compte-rendu).
- **Préparation de la candidature du Pays des Vallons de Vilaine au futur contrat de partenariat**
- **Encadrement et travail en binôme avec la gestionnaire du contrat de partenariat** :
 - o soutien à la relance des porteurs de projet,
 - o validation des dossiers avant programmation définitive,
 - o suivi des évolutions réglementaires, notamment liées aux fonds européens.
- **Participation aux réunions de formation et d'information** de l'autorité de gestion (Région Bretagne) du réseau rural régional (RRB) et du réseau rural national (RRN).
- **Autres missions plus ponctuelles** :
 - o Veille sur les appels à projets en lien avec les thématiques du contrat de partenariat.

Formation et compétences :

De formation supérieure en développement local et ingénierie de projet il est demandé :

- Une bonne connaissance du fonctionnement des fonds et programmes européens.
- Une bonne connaissance des collectivités territoriales et notamment des échelles intercommunales et pays ;
- Une maîtrise des principaux enjeux des politiques régionales et européennes
- Des compétences en gestion de projet, accompagnement de porteurs de projets, mise en œuvre opérationnelle de projet, évaluation, demande de subvention, montage financier de projet ;
- Des connaissances en marché public ;
- Des qualités sur le plan rédactionnel, de synthèse, capacité à rendre compte ;
- Des aptitudes à travailler en équipe, en binôme avec des élus et en aide à la décision
- Des compétences en animation de réunion/de groupe, processus de concertation
- Une maîtrise de la bureautique.

Conditions de travail :

Temps de travail : temps complet.

Réunions en soirée régulièrement.

Contact et informations complémentaires :

Envoyer le CV et la lettre de motivation de façon distincte en format pdf, à l'attention de monsieur le Président du Pays des Vallons de Vilaine, nommés ainsi : NOM_PRENOM_CV et NOM_PRENOM_LM, uniquement par courriel à cette adresse : accueil@paysdesvallonsdevilaine.fr en copie à : n.colson@paysdesvallonsdevilaine.fr

Pour tout renseignement complémentaire : Nolwenn COLSON, n.colson@paysdesvallonsdevilaine.fr,
02 99 57 00 75
